TRAVAUX: PROJETS 2025

CENTRE DE LOISIRS: 353 000 €

Réhabilitation préau, reprise peinture, réfection des sols, mise en place cuisine équipée.

TRAVAUX SUBVENTIONNÉS PAR : Département Contrat Terre d'avenirs : 147 263 €







CIMETIÈRE : 23 000 €

Création paysagère en entrée principale.

GROUPE SCOLAIRE JEAN-JAURÈS: 33 100 €

Fourniture et pose de paniers de basket, fourniture et pose d'une climatisation restaurant scolaire, remplacement porte coupe-feu.

ESPACE CULTUREL LA VILLA: 100 000 €

Remplacement éclairage par du led grande salle et coursives, réparation toiture, remplacement dalles faux plafond grande salle.

TRAVAUX SUBVENTIONNÉS PAR :

Département Contrat Terre d'avenirs : 69 535 € Région Île-de-France : 28 000 €

STRUCTURES SPORTIVES: 407 000 €

GYMNASE PAUL-POISSON: Taille des leylandis autour ancien terrain de tennis couvert, reprise bardage partie basse et étanchéité ancien tennis couvert, remplacement éclairage par du led salle polyvalente et dojo, reprise peinture dojo, reprise peinture salle omnisport, réfection du sol salle omnisport, remplacement éclairage par leds court de tennis extérieur.

PAS DE TIR À L'ARC : Création d'une dalle béton pour pas de tir, fourniture et pose auvent pour pas de tir, création cheminement PMR, fourniture et pose de 2 cibles mobiles.

STADE JÉRÉMY-PEYRAUD: Réhabilitation Algeco du club de football.

STADE DU BRAS DE FER : Réhabilitation et restauration du drainage du terrain de football.

TRAVAUX SUBVENTIONNÉS PAR : Département Contrat Terre d'avenirs : 165 443 € Fédération Française de Football : 16 666 € Fédération Française de Tennis : 2 500 €

GROUPE SCOLAIRE ARIANE: 33 100 €

Remplacement gouttière zinc, Rénovation Algeco primaire, fourniture et pose buts de handball.

AVENUE CASSIOPÉE : 32 600 €

Réfection trottoir coté pair.

Les nombreuses réalisations inscrites au budget de cette année, témoignent de l'engagement de la municipalité pour l'entretien, la réfection et l'amélioration des structures municipales.

Ces projets, essentiels pour assurer la sécurité et le confort des Villabéens, ne pourraient être menés à bien sans les subventions accordées par la région Île-de-France, le Département de l'Essonne et les Fédérations Françaises Sportives.

Grâce à ces aides financières, la ville pourra moderniser ses équipements, remettre en état ses bâtiments publics et poursuivre son développement en offrant des infrastructures de qualité à ses habitants.

Robert NIETO Adjoint au maire chargé de la sécurité et

des travaux communaux



Villab'Écho N°44 | 15